

Traité sur le commerce des armes  
**Septième Conférence des États Parties**  
 Genève, 30 août - 3 septembre 2021

### PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL ANNOTÉ DE LA SEPTIÈME CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES

La Septième Conférence des États Parties (CEP7) au Traité sur le commerce des armes (TCA) se déroulera selon un programme évolutif, en vertu duquel le Président de la CEP7 pourra passer au point suivant à l'ordre du jour à l'issue du point précédent. Les horaires indiqués sur l'ordre du jour doivent être considérés comme provisoires et les délégations devraient s'attendre à des ajustements opérés par le Président selon que de besoin.

<b>Lundi 30 août</b> <b>13 h 00 - 16 h 00</b>			
	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Annotation</b>	<b>Durée estimée</b>
1.	Séance d'ouverture de la Conférence	La Conférence sera ouverte par le Président de la Septième Conférence des États Parties, M. l'ambassadeur Lansana GBERIE, puis elle se poursuivra avec des discours d'invités de marque.	13 h 00 - 13 h 45 (45 min.)
2.	Adoption de l'ordre du jour	Le Président invitera les États Parties à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence, tel que présenté.	13 h 45 - 13 h 50 (5 min.)
3.	Organisation des travaux	Le Président présentera un aperçu de l'organisation des travaux pour la semaine.	13 h 50 - 14 h 00 (10 min.)
4.	Discussion thématique sur les armes légères et de petit calibre et la gestion des stocks	La Conférence tiendra une discussion thématique consacrée au thème porté par la présidence de la CEP7 en démarrant par une table ronde. Ensuite, les délégués seront invités à participer à la discussion thématique par le biais de déclarations.	14 h 00 - 15 h 00 (1 heure)
5.	Universalisation du Traité	Dans le cadre de ce point à l'ordre du jour, les délégués échangeront leurs vues sur l'universalisation du Traité, en commençant par l'exposé général du Secrétariat du TCA sur la situation de la participation au Traité. Ensuite, les Coprésidents du Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU) présenteront à la Conférence un rapport sur l'état d'avancement des travaux menés par le Groupe de travail au cours de la période intersessions.	15 h 00 - 16 h 00 (1 heure)

**Mardi 31 août**  
**13 h 00 - 16 h 00**

6	Application du Traité	Dans le cadre de ce point à l'ordre du jour, le Président du Groupe de travail sur l'application efficace du Traité (WGETI) sera invité à présenter à la Conférence un rapport comprenant des propositions au sujet des travaux menés par le Groupe de travail lors de la période intersessions. Ensuite, et dans le cadre de l'application du Traité, l'Argentine sera conviée à donner une courte présentation des recommandations issues de son document de travail. Les délégués échangeront alors leurs vues sur l'application du Traité, notamment sur les propositions et les recommandations qui ont été soumises.	13 h 00 - 15 h 00 (2 heures)
7.	Examen des questions relatives au Secrétariat	Les délégués examineront le budget prévisionnel du Secrétariat du TCA pour 2021 et la proposition du Comité de gestion concernant la reconduction du mandat du cabinet d'audit indépendant pour le TCA.	15 h 00 - 16 h 00 (1 heure)

**Mercredi 1<sup>er</sup> septembre**  
**13 h 00 - 16 h 00**

8.	Transparence et établissement de rapports	<p>Les participants à la Conférence examineront les questions relatives aux obligations de transparence et d'établissement de rapports du Traité. La session s'ouvrira sur une présentation générale du Secrétariat du TCA sur la situation actuelle des rapports.</p> <p>Les Coprésidents du Groupe de travail sur la transparence et l'établissement de rapports (WGTR) seront ensuite invités à présenter un rapport comprenant des propositions au sujet des travaux menés par le Groupe de travail lors de la période intersessions.</p> <p>Au cours de la même séance, le Président du Forum d'échange d'informations sur le détournement (DIEF) sera convié à donner une courte présentation du rapport et des recommandations du DIEF.</p> <p>Cette présentation sera suivie d'un échange de vues sur la transparence et les rapports et d'un partage d'expériences sur les rapports présentés jusqu'à présent dans le cadre du Traité.</p>	13 h 00 - 15 h 00 (2 heures)
9.	Examen des questions relatives aux contributions financières	<p>Le Secrétariat du TCA démarrera ce point de l'ordre du jour en présentant l'état des finances du TCA.</p> <p>Ensuite, le Comité de gestion présentera le projet de directives révisé concernant la question de la conclusion</p>	15 h 00 - 16 h 00 (1 heure)

		d'arrangements financiers avec le Secrétariat (voir la Règle financière 8 (1) d du TCA).	
<b>Jeudi 2 septembre</b> <b>13 h 00 - 16 h 00</b>			
	Examen des questions relatives aux contributions financières <i>(suite)</i>	Le Secrétariat du TCA ouvrira cette session en présentant l'état des finances du TCA.  Ensuite, le Comité de gestion présentera le projet de directives révisé concernant la question de la conclusion d'arrangements financiers avec le Secrétariat (voir la Règle financière 8 (1) d du TCA).	13 h 00 - 14 h 00 (1 heure)
10.	Examen des questions relatives à la Huitième Conférence des États Parties.	Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, les participants à la Conférence examineront les questions suivantes :  a. Préparatifs de la Huitième Conférence des États Parties (CEP8), y compris l'adoption du budget pour la prochaine session ordinaire, conformément aux dispositions du paragraphe 3 de l'Article 17 du Traité.  b. Élection du Président et des Vice-présidents de la CEP8, conformément à la règle de procédure 9(1) du Traité.  c. Création de tout organe subsidiaire nécessaire à l'amélioration du fonctionnement du Traité, conformément aux dispositions de l'alinéa f du paragraphe 4 de son Article 17.	14 h 00 - 15 h 00 (1 heure)
11.	Examen et adoption du rapport final de la Septième Conférence des États Parties.	Le Président soumettra le projet de rapport final de la Septième Conférence des États Parties à l'examen et l'adoption de la Conférence.	15 h 00 - 16 h 00 (1 heure)
<b>Vendredi 3 septembre</b> <b>13 h 00 - 16 h 00</b>			
	Examen et adoption du rapport final de la Septième Conférence des États Parties <i>(suite)</i>	Le Président soumettra le projet de rapport final de la Septième Conférence des États Parties à l'examen et l'adoption de la Conférence.	13 h 00 - 15 h 00 (2 heures)
12.	Clôture de la Septième Conférence des États Parties.	Le Président prononcera une allocution finale et invitera le Président élu de la CEP8 à s'adresser brièvement à l'assemblée plénière. La Septième Conférence des États Parties sera alors close.	15 h 00 - 16 h 00 (1 heure)

\*\*\*